

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 33

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

31

Nombre de votants :

31

Date de convocation :

14 septembre 2018

Date d'affichage :

27 septembre 2018

L'AN deux mille dix-huit, le 20 septembre le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 14 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, à la Maison des Associations, Salle Attiret-Mannevil, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BOISSET, BONNET, BOUCHET, CERLES, DIOGON, Mme DUBREUIL (absente à la question n° 11), FLORI-DUTOUR, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, M. LAMY, Mmes LARRIEU, MACHANEK, M. MAZERON, Mmes MOLLON, MONCEL, MONTFORT, MM. PAILLONCY, PERGET, Mme PICHARD, M. PRADEAU, Mme RAMBAUX, M. RESSOUCHE, Mme SCHOTTEY, M. VERMOREL, Mme VILLER.

ABSENTS :

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacques LAMY

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale
absente

Mme Pierrette CHIESA, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Chantal RAMBAUX

Mme José DUBREUIL, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET pour la question n° 11

M. Stéphane FRIAUD, Conseiller Municipal
absent

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal
a donné pouvoir à Jacquie DIOGON

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre CERLES

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Vincent PERGET

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 SEPTEMBRE 2018**

QUESTION N° 6

OBJET : Budget Eau : décision modificative n° 1

RAPPORTEUR : Nicole PICHARD

**Question étudiée par la Commission n° 4 « Attractivité du territoire »
qui s'est réunie le 6 septembre 2018.**

Il s'agit de la 1^{ème} décision modificative de l'année portant sur le budget annexe de l'eau. Elle impacte les deux sections.

Pour la section de fonctionnement, et suite aux éléments notifiés par le SAEP, le montant du reversement dû et lié aux m³ consommés en 2017 est en hausse significative et doit être alimenté à hauteur de 115 000 € par rapport à ce qui était prévu au budget. De plus, un avenant au contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le nouveau contrat de DSP eau a été passé pour 1 800 €. Ces crédits sont prélevés sur le virement à la section d'investissement (-116 800 €).

En investissement, outre la diminution du virement issu de la section de fonctionnement (-116 800 €) il est possible de supprimer l'emprunt d'équilibre prévisionnel inscrit au budget primitif (-128 520.32 €) grâce à la baisse des crédits inscrits en travaux pour la rue du Moulin d'eau qui ne pourra être réalisée qu'en 2019 (- 245 320.32 €).

Les modifications de crédits ainsi envisagées se présentent comme suit :

Dépenses fonctionnement			Recettes fonctionnement		
nature	LC	montant	nature	LC	montant
6378	50	+115 000			
618	18536	+1 800			
023	619	-116 800			
TOTAL		0	TOTAL		0

COMMUNE DE RIOM

Dépenses investissement			Recettes investissement		
nature	LC	montant	nature	LC	montant
2315	19537	-245 320.32	1641	338	-128 520.32
			021	354	-116 800.00
TOTAL		-245 320.32	TOTAL		-245 320.32

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver la décision modificative n°1 telle que décrite ci-dessus.**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 20 septembre 2018

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL